

Décision

Générale

colonial

Décision n° 11-183-1912 Mouvement.

n° 11-183-1912

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

6 janvier 1912

Numéro JO

n° 183 du 01/02/1912

Date du numéro

1 février 1912

TEXTE INTÉGRAL

Fareoje Saleh, agent de 5e classe des Douanes est nommé agent de 4e classe pour compter du 1 er janvier 1912. La solde mensuelle du brigadier de 1re classe, Abdoulaye Dohale est portée de 160 à 180 francs à compter du 1 er janvier 1912.